

# Xylella fastidiosa

## Bref historique

- 1882 : certains vignobles dans le sud de la Californie présentent des dessèchements.
- 1892 : Newton Pierce décrit les symptômes sur la vigne et identifie une maladie inconnue jusque là.
- Années 1920 : des vignes sèchent dans le centre sud de la Californie. Aucun lien n'est fait avec la maladie des années 1880.
- Années 1930 : une maladie apparaît sur la luzerne en Californie. Elle est attribuée à un virus ou une bactérie sans précision. Les vignes sont à nouveau attaquées. Le lien est fait avec les attaques précédentes et la maladie est dénommée maladie de Pierce.
- Années 1940 : Les pêchers sont attaqués dans tout le sud des USA. Les vignes sont attaquées dans le nord de la Californie. D'autres arbres sont attaqués (amandiers, chênes, ormes,...).
- Années 1970 : identification de la bactérie *Xylella fastidiosa* comme agent pathogène. Identification de cicadelles comme vecteurs.
- Années 1990 : les orangers sont attaqués au Brésil : 60 % de pertes en 2012.

# Xylella fastidiosa

## Bref historique

- Années 2000 : les caféiers sont attaqués en Amérique Centrale.
- 2010 : description d'une maladie appelée « dessèchement rapide de l'olivier » dans la région de Lecce (Italie).
- Novembre 2013 : identification de la bactérie sur des oliviers dans la province de Lecce.
- Novembre 2014 : identification de *Xylella fastidiosa* sur des oliviers en Argentine.
- Janvier 2015 : À la demande de la Commission Européenne, rendu d'une étude de l'EFSA (Autorité Européenne sur la Sécurité des Aliments) sur l'état des lieux des connaissances sur *Xylella fastidiosa*.

# Xylella fastidiosa

## Description

- Bactérie qui se développe dans le xylème des végétaux.
- 3 génotypes identifiés. Celui qui s'attaque aux oliviers est différent de celui qui s'attaque aux vignes. Des mutations sont probables.
- 300 espèces de plantes déjà identifiées comme potentiellement attaquables.
- Diffusion de la bactérie par les insectes se nourrissant de la sève : nombreuses espèces (cicadelles... cigales ...) souvent très répandues (cercope des prés).
- Diffusion de la bactérie par transport de plants, racines, bois vivants. Les olives et les noyaux ne seraient pas transporteurs de la bactérie.
- Existence de plantes « porteur sain ».
- Niveaux de dégâts variables : depuis un ralentissement de la pousse (nanisme) jusqu'à une mortalité de la plante.
- La plupart des données actuelles concernent le continent américain et donc beaucoup d'inconnues sur le développement, les hôtes potentiels et les vecteurs en Europe.
- Hôtes connus à ce jour : laurier rose, prunus (amandier, pêcher,...), pervenche, myrte, mimosa, chênes, .....

# Xylella fastidiosa

## Description

- L'optimum du développement de la bactérie est autour de 25°C

## Symptômes

- Symptômes de dessèchement très semblables à ceux provoqués par l'hylésine, la cécidomyie des écorces, l'asphyxie racinaire, la verticilliose, ...



▣ Olive

# Xylella fastidiosa

**Symptômes** : nanisme sur pêcher



**Aucun moyen de lutte connu**

- Cuivre inefficace

# Xylella fastidiosa

## Quelques points positifs

- Existence de cépages de vigne et de variétés d'oranger résistants,
- Diffusion de la bactérie très variable : très rapide sur le pêcher, la vigne et l'oranger, mais de façon inexplicable peu rapide sur le laurier rose en Californie par exemple,
- Très peu de connaissance sur la sensibilité variétale de l'olivier, avec des informations scientifiques prédisant que la diversité variétale et l'existence d'oliviers « sauvages » dans de nombreux bassins oléicoles méditerranéens permettraient de travailler rapidement sur les facteurs de résistance,
- À ce jour, aucune présence de la bactérie n'a été signalée en Europe hors de la province de Lecce,
- À ce jour 90 % d'oliviers n'ont pas de symptômes dans la zone où la bactérie est présente.

# Xylella fastidiosa

Dispositif depuis 2014  
en Italie

## Zone de sécurité (2km)

Traitements insecticides + arrachages espèces  
Sensibles + surveillance renforcée

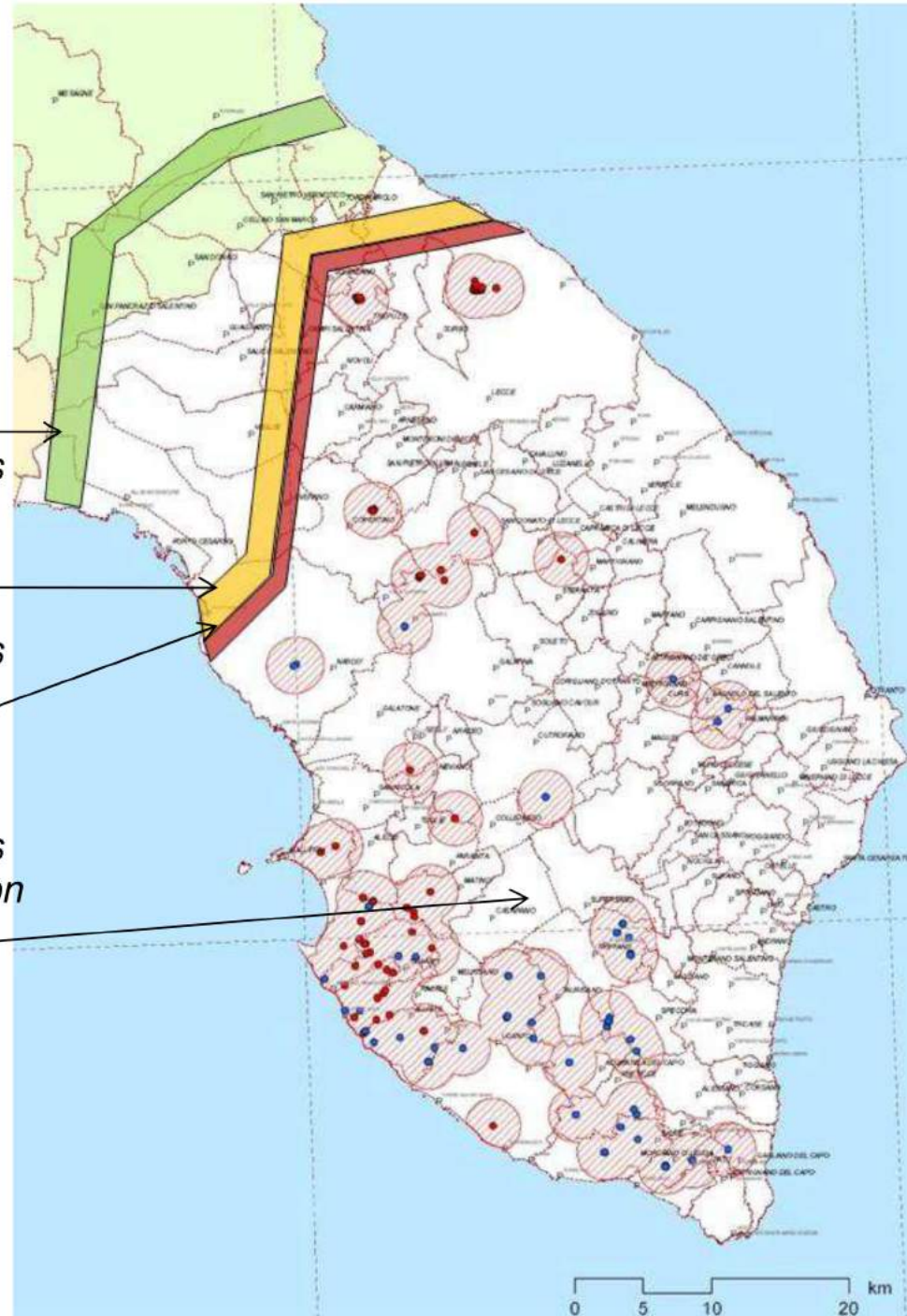
## Zone tampon (2km)

Traitements insecticides + arrachages espèces  
Sensibles + surveillance renforcée

## Zone d'éradication (1km)

Traitements insecticides + arrachages espèces  
Sensibles + surveillance renforcée + eradication

## Zone infestée



# Xylella fastidiosa

## Aspects réglementaires :

La réglementation communautaire :

- D2000/29/CE relative aux mesures de protection contre l'introduction et la propagation dans l'Union européenne d'organismes nuisibles aux végétaux (transcription en droit français par AM du 24/05/2006 modifié),

- Décisions d'exécution de la Commission européenne n°2014/87 et 2014/497/UE (foyers de la région des Pouilles en Italie),  
*Contrôles renforcés (traçabilité obligatoire, Passeport Phytosanitaire Européen) sur une première liste de 50 espèces de plante en provenance de la région des Pouilles en Italie.*



# Xylella fastidiosa

## Aspects réglementaires :

La réglementation française :

- Arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux,
- Arrêté du 15 décembre 2014 relatif à la liste des dangers sanitaires de 1ère et 2ème catégorie pour les espèces végétales,
- Arrêté du 2 avril 2015 relatif à la prévention de l'introduction de *Xylella fastidiosa*.

# Xylella fastidiosa

## Réaction en France continentale :

- Février 2014 : Coordination entre les services des DRAAF (SRAL), de l'AFIDOL et de ses partenaires techniques du réseau de Surveillance Biologique du Territoire (BSV – ECOPHYTO), pour la mise en place d'un dispositif de vigilance avec en clé de voûte le laboratoire de l'ANSES à Angers.
- Mars 2014 : diffusion de BSV olivier avec description du dispositif de vigilance et mise en alerte des oléiculteurs.
- Février 2015 : réunion avec le Ministère de l'Agriculture. Validation du dispositif de vigilance et interventions des services des SRAL sur les secteurs non oléicoles : revendeurs de plants, pépiniéristes,...
- Mars 2015 : participation de l'AFIDOL au CNOPSAV\* à Paris. Demande de renforcement des contrôles et de l'allongement de la liste des végétaux importés à surveiller et des pays d'origine des plants. Demande d'accréditation d'autres laboratoires en particulier dans la zone oléicole.
- 2 Avril 2015 : arrêté de la France pris unilatéralement face à la lenteur des décisions de la Commission.
- 28 Avril 2015 : décision de la Commission pour renforcer les mesures de lutte contre la bactérie et sa diffusion.

\* : CNOPSAV : *Comité National d'Orientation de la Politique Sanitaire*

# Xylella fastidiosa

## Réaction en France continentale :

- 13 mai 2015 : renforcement des mesures de surveillance conduites par les DRAAF avec participation des FREDON et de l'AFIDOL et ses partenaires. Appel d'offres pour accréditer d'autres laboratoires d'analyses.
- 18 mai 2015 : réunion DRAAF, CRA PACA, AFIDOL d'information sur la bactérie destinée aux techniciens et responsables des syndicats oléicoles de bassin (100 participants).

# Xylella fastidiosa

Je vous remercie de votre attention